

Réf. : LV/CF/LP

Paris, le 20 décembre 2018

APPEL DE CANDIDATURES

CHARGE.E DE FORMATION EN INTERVENTION SOCIALE CDD - Temps partiel ASSOCIATION REGIONALE DES CEMÉA ILE-DE-FRANCE

Dans le cadre d'une réorganisation liée à l'évolution des formations en travail social, l'Association Régionale d'Ile-de-France des Ceméa recrute, un.e agent.e. de haute maîtrise.

1. POSTE

Sous la responsabilité d'un coordinateur de niveau de formation, le/la titulaire du poste aura comme mission principale la formation et la conduite des temps de face à face pédagogique dans le cadre des formations initiales de niveau III à II en intervention sociale.

En outre, il/elle participera aux activités pédagogiques globales du Centre de Formation et de l'Association régionale Ile-de-France des Ceméa.

Le poste est classé au 1^{er} profil de responsabilité du groupe F des métiers de la pédagogie de la recherche & développement de l'accord d'entreprise des Ceméa (indice 380 CCNA).

Il est à temps partiel (50 %), sous contrat à durée déterminée de 6 mois.

Il pourrait s'inscrire dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion sous conditions d'être éligibles à ce dispositif.

2. MISSIONS

- Intervenir au sein des formations du champ de l'intervention sociale.
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique du centre de formation en lien avec les autres membres de l'équipe permanente (coordination de la programmation, accompagnement à la certification).
- Encadrer différents modules de formations (notamment Groupe d'Analyse de la Pratique Educative, suivi d'écrits, animation d'ateliers, intervention et apports techniques).
- Suivre les structures d'alternance (visites de stage et rencontres avec les tuteur.rice.s).
- Suivre pédagogiquement les étudiant.e.s en formation (suivi d'écrits de certification, mémoires et accompagnement du parcours de professionnalisation).
- S'impliquer dans le développement de la dynamique associative des Ceméa en Ile-de-France et de l'activité pédagogique de l'Association au niveau régional et national.

3. COMPETENCES REQUISES

Etre capable :

- D'élaborer, au sein d'une équipe de formateur.rice.s, des projets de formation, en intervention sociale, adaptés aux réalités professionnelles actuelles.
- De travailler avec un réseau de partenaires et de le développer.
- De piloter des actions de formation de manière transversale.
- De construire des outils de formation spécifique.

- D'adapter ses méthodes de formation aux différents publics accueillis.
- D'intervenir en face à face pédagogique en petit ou grand groupe.
- D'accompagner individuellement ou collectivement des étudiant.e.s dans leur démarche d'apprentissage.
- D'évaluer les dispositifs de formation mise en œuvre et de proposer des actions correctives si nécessaire.
- De participer activement à la sélection des étudiant.e.s.
- D'être capable d'animer des espaces de pédagogie institutionnelle.
- De représenter l'organisme de formation lors de séminaires, colloques ou auprès de partenaires institutionnels.
- De connaître les références et valeurs éducatives ainsi que les pratiques pédagogiques des Ceméa.

4. PROFIL

- Etre titulaire d'un diplôme professionnel en travail social de niveau II.
- Posséder un diplôme universitaire de niveau II dans le domaine des sciences humaines et sociales.
- Justifier d'expériences significatives dans le secteur de l'action éducative et sociale et médicosociale notamment dans le champ du handicap ou de l'Action Educative en Milieu Ouvert.
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation.
- Une approche clinique serait appréciée.
- Etre titulaire du BAFD ou avoir « l'équivalence de ses prérogatives » serait un plus.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Le poste est basé en Ile-de-France à Aubervilliers. Des déplacements au niveau régional et plus ponctuellement au niveau national sont à prévoir.

La nature du travail conduit à encadrer certaines actions de formation en internat et nécessite une certaine disponibilité en soirée, le week-end et pendant les vacances scolaires.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base de la modulation annuelle (article 4.4.1) du protocole d'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir dès maintenant. Prise de poste au plus tard le 2 janvier 2019.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser dès maintenant.

De préférence par mail à : elisabeth.medina@cemea-idf.org

Ou par courrier postal :

**Ceméa Ile-de-France
65 rue des Cités, 93306 Aubervilliers**

La candidature d'un.e salarié.e d'une Association ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc Cazaillon